

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE 136-17
Le 25 septembre 2017

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Gluskin Sheff + Associates Inc. (GS)
Dividende Spécial en espèces

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Gluskin Sheff + Associates Inc. (« GS ») a annoncé le 19 septembre 2017 son intention de verser un dividende spécial en espèces de 0,85\$CA par action ordinaire à ses actionnaires. Ce dividende sera versé le 13 octobre 2017 aux détenteurs d'actions inscrits au registre de la société à la fermeture du marché le 3 octobre 2017. La date ex-dividende est le 2 octobre 2017.

La Bourse et la CDCC tiendront compte du dividende spécial en ajustant les prix de levée des options de Gluskin Sheff + Associates Inc. (GS) d'un montant équivalent au dividende spécial, soit 0,85\$CA.

Dividende spécial – Détails du rajustement:

- **DATE EX-DISTRIBUTION :** **2 octobre 2017**
- **DATE D'ENREGISTREMENT :** **3 octobre 2017**
- **DATE DE PAIEMENT :** **13 octobre 2017**

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Gluskin Sheff + Associates Inc. (GS) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :** **2 octobre 2017**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **Inchangé**

- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions de GS
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVEE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 50 000 contrats
- **CUSIP :** Inchangé
- **PRIX DE LEVEE:** Un rajustement de 0,85\$ sera fait pour toutes les séries existantes.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 2 octobre 2017, les prix de levée pour les séries de GS seront ajustés tel qu'indiqué ci-dessous.

Gluskin Sheff and Associates Inc.		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée après la distribution spéciale
GS	13,00 \$	12,15 \$
GS	14,00 \$	13,15 \$
GS	15,00 \$	14,15 \$
GS	16,00 \$	15,15 \$
GS	17,00 \$	16,15 \$
GS	18,00 \$	17,15 \$
GS	19,00 \$	18,15 \$
GS	20,00 \$	19,15 \$
GS	21,00 \$	20,15 \$

Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam
Directrice, Dérivés sur actions
Marchés Financiers